



TERMES DE REFERENCE

Référence du projet : MG0943.03 – « Capacity Development and Networking of Environmental Actors »

AO-030/2011

Intitulé : « POLITIQUE DE FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT DE RESSOURCES PERMANENTES DES OSC»

1. Contexte et résumé du projet

WWF MWIOPO
Près lot II M 85 Ter
Antsakaviro
(101) Antananarivo
Tél: +261 34 49 888 04
Tél: +261 34 49 888 05
Tél: +261 34 49 888 06
Tél: +261 20 22 348 85
Tél: +261 20 22 304 20
Fax: +261 20 22 348 88

P.O.Box 738

wwfrep@moov.mg
www.wwf.mg
www.panda.org

Faisant partie du Programme Initiatives for Sustainability de WWF à Madagascar, le projet « Capacity Development and Networking of Environmental Actors » vise à soutenir le processus de développement de capacités et de mise en réseau des acteurs environnementaux et à renforcer la capacité et les compétences des Organisations de la Société civile (OSCs).

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de son deuxième objectif, le projet agit pour le renforcement de capacités des Organisations environnementales membres de la société civile à l'échelle nationale et régionale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de capacité de ces OSCs, leur renforcement en politique de financement et développement de ressources permanentes figure parmi les besoins prioritaires de cette année.

Pour renforcer l'équipe du projet dans la mise en œuvre de ce plan, WWF fait recours à un consultant pour la réalisation de cette activité.

2. Objectif et mandats

Objectif :

L'objectif principal de ce mandat est de renforcer les capacités des OSCs partenaires du projet pour qu'elles puissent développer davantage leur sens d'autonomie financière par le biais du développement de ressources permanentes et la recherche de financement.

Mandats du consultant :

- Produire un outil de renforcement de capacités relatif au développement des ressources permanentes et de recherche de financement des OSCs.
- Conduire un atelier de renforcement de capacités à l'intention des membres/personnel des OSC partenaires du projet (environ 25 participants).
- Accompagner deux OSC au développement de stratégie de mobilisation des ressources pour le financement des projets et des activités facilitant la concrétisation de leurs plans stratégiques.

3. Activités et durée d'intervention / Modalités de réalisation de l'évaluation finale

La prestation devrait être menée par un (01) Consultant individuel ayant des compétences correspondantes aux mandats cités ci-dessus (politique de financement, partenariat, développement des outils de renforcement de capacité adaptés pour des

President: Yolanda Kakabadse
Director General: James P. Leape
President Emeritus:
HRH The Duke of Edinburgh
Founder President:
HRH Prince Bernard
of the Netherlands

Registered as:
WWF-World Wildlife Fund for Nature
WWF-Fondo Mondiale per la Natura
WWF-Fondo Mundial para la
Naturaleza
WWF-Fonds Mondial pour la Nature
WWF-Welt Natur-Fonds
Also known as World Wildlife Fund



OSC, relation avec les bailleurs, organisation de la société civile, négociation de projet, partenariat,...)

L'intervention du Consultant ne doit pas dépasser 15 Hommes/jour de travail effectif. Les prestations du consultant débuteront le 06 juin 2011 et doivent être terminées au plus tard le 30 Juin 2011.

Le planning d'intervention du/de la consultant (e) doit intégrer les activités suivantes :

- Imprégnation sur le projet et ses partenaires (1j) ;
- Conception des outils pour le renforcement des cibles (5j);
- Conduite d'un atelier de renforcement des OSCs (3j);
- Accompagnement des groupes cibles dans le développement de stratégie de mobilisation des ressources permanentes et de recherche de financement (3j);
- Affinage de l'outil développé, tout en intégrant les remarques et les feed-backs (2j) ;
- Rapportage final (1j) ;

4. Organisation

Toute la prestation se déroulera à Antananarivo. Toutes les organisations administratives, logistiques de l'atelier de renforcement de capacités et de l'accompagnement des OSCs, ainsi que la duplication des outils développés seront à la charge de WWF.

Sous la supervision technique du Capacity Development Programme Officer de WWF, le consultant travaillera en étroite collaboration avec les responsables de formation du projet. Il assurera les tâches répondant à l'objectif et aux mandats décrits précédemment. Le superviseur sera chargé de valider les livrables et les factures.

5. Produits livrables

- Le contenu des documents de renforcement de capacités sur la politique de financement et développement de ressources permanentes (Pour feed-back) : le 3^{ème} jour d'intervention
- Un document présentant : la méthodologie de renforcement de capacités: le 4^{ème} jour d'intervention
- Un outil servant comme guide des OSCs pour le développement de ressources permanentes et de recherche de financement le 5^{ème} jour d'intervention.
- L'outil affiné après son expérimentation avec les 2 OSCs cibles : le 13^{ème} jour d'intervention
- Un rapport technique finalisé (rapport descriptif et analytique des activités de renforcement de capacités réalisées, relatant la méthodologie adoptée, le déroulement, les résultats et les recommandations) : le 15^{ème} jour d'intervention

Tous les livrables doivent être élaborés en français et présentés en deux versions : version imprimée et version électronique modifiable.

6- Profil du consultant

- Titulaire d'un diplôme universitaire en économie, en science politique ou en gestion,
- Expériences prouvées d'au moins cinq (5) ans dans la recherche de financement pour une institution ou organisations d'envergure nationale/régionale
- Ayant des bases solides en politique de financement international
- Bonne capacité de communication, d'animation, de facilitation et de rédaction en français et en malagasy



- Bonne capacité en planification et en négociation de projet
- Connaissance des réseaux sociaux de collaboration et de la solidarité internationale,
- Expériences dans le développement de capacités et d'appui aux Organisations de la Société civile ;
- Ayant déjà mené une prestation similaire.
- Ayant de connaissances et d'expériences dans les domaines suivants :
 - Le partenariat
 - La persuasion et la négociation
 - Les différents types de bailleurs de fonds national, international et leurs procédures
 - La relation internationale et avec les bailleurs de fonds
 - Le montage de projet

7- Conditions d'exécution

La prestation fera l'objet d'un contrat où seront annexés le présent TDR et l'offre validée. Le consultant assume toutes les obligations fiscales relatives à son statut de Consultant. Le consultant est tenu aux procédures de gestion du WWF dans le cadre de la réalisation des prestations, objet de ce travail de consultance.

8- Modalités de paiement

Le paiement se fera comme suit :

- 50% des honoraires après remise et approbation par le WWF des 3 premiers livrables;
- 50% des honoraires après remise et approbation par le WWF des 2 deuxièmes livrables.

Le règlement financier est subordonné à la production préalable de facture originale portant outre les mentions légales, les indications suivantes :

- la référence du marché,
- la domiciliation bancaire,
- la période d'exécution des prestations.

WWF ne peut accorder aucune avance sur note d'honoraires. Tout retard de livraison sur le calendrier entraînera une pénalisation de 5 pour mille du montant total par jour de retard.

9. Présentation de l'offre

La proposition du prestataire devra contenir les éléments suivants :

- Une lettre de soumission dûment signée;
- une offre technique (version papier et électronique), faisant apparaître la méthodologie proposée, les moyens mis en œuvre pour réaliser la prestation et une proposition de planning d'exécution ; Le curriculum vitae du consultant (suivant le canevas du WWF), qui devra indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente prestation avec mention des références et le domaine de spécialisation;
- une offre financière libellée en Ariary (version papier et électronique). La décomposition du budget sera faite en précisant le nombre de jours par activité et l'honoraire journalier, les débours et les autres frais de secrétariat et de gestion, le cas échéant. Le tarif mentionné dans l'offre financière est non révisable. Les honoraires et les débours doivent être bien séparés dans l'offre. L'offre inclura également les détails des montants hors taxe et toutes taxes. Une mention spéciale devra être faite en cas d'exemption.



10. Conditions d'envoi des offres

Les offres sont à adresser au :

WWF Madagascar et Océan Indien Occidental, Près LOT II M 85 Ter Antsakaviro,
Antananarivo 101, Madagascar au plus tard le **11 Mai 2010 à 12.00 heures** avec la
mention : « **AO-030/2011 Politique de financement** »

11. Durée de validité de l'offre

La durée de validité de l'offre est de deux mois à compter de la date limite de réception
des offres prévue à l'article 10 ci-dessous.

12. Dépouillement et évaluation

Le dépouillement aura lieu dans les bureaux de WWF le 12 Mai 2011.

Un Comité d'évaluation sera chargé d'évaluer les offres recevables.

Le choix final se fait principalement sur l'offre technique. La sélection finale
considérera l'offre financière et ceci par rapport au budget disponible, autrement dit, le
comité d'évaluation n'est pas tenu à retenir obligatoirement l'offre économiquement
plus avantageuse. La possibilité de négociation n'est pas exclue à conditions que la
meilleure offre technique propose une offre financière dépassant le budget disponible.

13. Note de réserve sur l'annulation de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres peut être annulé dans une des conditions ci-après:

- La concurrence aurait été insuffisante ;
- Aucune offre conforme au dossier d'appel d'offres n'aurait été reçue ;
- Les offres admises au dépouillement dépasseraient largement le budget disponible.